



*« Aux citoyens, il ne faut pas tracer un seul chemin, mais ouvrir toutes les routes<sup>1</sup> de la République... »*

*Vers un plan fédéral 2016-2017*

*« Citoyens du sport, tous engagés et responsables ».*

<sup>1</sup> Adaptation libre du message émancipateur que Léo Lagrange, premier sous-secrétaire d'Etat aux Sports et à l'organisation des Loisirs dans le gouvernement issu du Front Populaire en 1936, a résumé en une phrase : « Aux jeunes il ne faut pas tracer un seul chemin, il faut ouvrir toutes les routes ».

## Préambule

A l'heure où nous bouclons la rédaction de notre plan « Citoyens du sport », la France et les français ont à nouveau été la cible d'attaques barbares, visant les symboles de notre République, notre liberté, notre égalité, notre fraternité.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, nous nous devons de répondre, sur notre terrain, aux grandes questions qui nous sont posées, qui sont posées à toute notre société.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas simplement de répondre aux orientations gouvernementales concrétisées par le Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté.

Aujourd'hui, il s'agit d'être réellement tous engagés et responsables, pour que la cohésion de notre pays puisse sortir renforcée des drames que nous avons vécus.

La contribution du mouvement sportif à cette cohésion sociale suppose de l'humilité, de la persévérance et des convictions.

En tant que fédération affinitaire, historique et engagée, nous mettons un point d'honneur à mobiliser l'ensemble de nos moyens pour contribuer, à notre niveau, à lutter contre les phénomènes de radicalisation et d'exclusion, et à promouvoir tous les jours les valeurs de la République.

Pour nous, le rempart contre la barbarie consiste à intégrer, à éduquer, à dénoncer les amalgames et à préparer ensemble l'avenir.

Nous agirons en priorité dans les quartiers politique de la ville, en milieu carcéral, et pour les publics encadrés par la PJJ... sans stigmatiser ni ces publics, ni ces territoires, dont nous estimons qu'ils portent aussi en eux les solutions.

Le plan « Citoyens du sport » de l'Union nationale sportive Léo Lagrange présenté dans ce document, se voulait déjà être la traduction en actes d'un projet fédéral depuis toujours centré sur l'éducation et l'insertion par le sport. Il prend désormais encore plus de sens et de centralité dans l'orientation des priorités de notre fédération.

## Sommaire

<b>Préambule .....</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
Inscrit dans une chronologie d'actions précise.....	5
Vers un plan « Citoyens du sport » permanent et pérenne.....	6
Fondé sur une vision d'une question sociétale permanente rapportée à un contexte national particulier.....	6
Une posture de départ engagée.....	7
<b>1. Présentation synthétique du plan « Citoyens du sport, tous engagés et responsables».....</b>	<b>8</b>
1.1- Les premiers constats et observations de l'expression de la citoyenneté au sein de l'UNSL. .	8
1.2- Le mouvement Léo Lagrange connecté à la cible du plan gouvernemental.....	8
1.3- La capacité du réseau Léo Lagrange à tendre vers une approche globale des publics.....	8
1.4- Les ambitions du plan fédéral « Citoyens du sport, tous engagés et responsables».....	9
1.5- Les axes stratégiques du plan « Citoyens du sport, tous engagés et responsables » - 4 actions structurantes .....	10
✓ Action 1 : L'Esp@ce citoyenneté Léo, pour observer, échanger, s'informer.....	10
✓ Action 2 : La formation des acteurs de la citoyenneté par le sport.....	10
✓ Action 3 : Les parcours d'éducation à la citoyenneté, pour agir au quotidien et dans la continuité – PRAC SIS – réponse à l'AAP 2015 Citoyens du Sport .....	11
✓ Action 4 : Le réseau Léo d'ambassadeurs de la citoyenneté.....	12
1.6- Le pilotage du plan « Citoyens du sport, tous engagés et responsables ».....	12
1.7- Le schéma de pilotage.....	13
1.8- La stratégie de mobilisation du réseau .....	13
✓ Phase 1 : (re)mobilisation du réseau Léo Lagrange (à partir d'octobre 2015).....	13
✓ Phase 2 : constitution d'un groupe de coordination nationale (fin 2015, début 2016).....	13
✓ Phase 3 : Lancement des actions (à partir de mars 2016) .....	14
✓ Le dispositif continu d'évaluation et d'adaptation .....	14
1.9- L'essentiel du plan fédéral « Citoyens du sport Léo Lagrange » en schéma.....	14

<b>2. Déclinaison opérationnelle du plan : volet 1 du guide rédactionnel ministériel « promouvoir les valeurs de la République » .....</b>	<b>16</b>
2.1- Former les acteurs du sport à la citoyenneté.....	16
2.2- Communiquer pour valoriser, sensibiliser et mobiliser .....	17
2.3- Connaître les comportements contraires aux valeurs du sport et à l'exercice de la citoyenneté.....	18
2.4- Outiller les acteurs du sport fédéral.....	18
<b>3. Déclinaison opérationnelle du volet 2 : « Permettre l'accès à une pratique régulière encadrée, favorisant l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté sociale » .....</b>	<b>20</b>
3.1- Mieux connaître la pratique sportive des différents publics. ....	20
3.2- Promouvoir une offre de pratique sportive diversifiée, favorisant l'éducation et l'insertion sociale et professionnelle .....	21
3.3- Veiller à une véritable continuité éducative. ....	22
3.4- Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier .....	23
3.5- Faire des événements sportifs un levier pour les territoires et la population .....	23
<b>En guise de conclusion.....</b>	<b>25</b>

## Introduction

La rédaction du plan « Citoyens du sport Léo Lagrange » est bien plus que la simple élaboration d'un document obligatoire dans le cadre de la convention d'objectifs entre l'UNSLI et le Ministère chargé des sports. La question de la citoyenneté est au cœur du projet éducatif de l'UNSLI, et ce, depuis sa création. Mais les faits de société et les événements récents qui ont marqué et marquent aujourd'hui la nature des rapports entre les populations qui composent la société française, nous amènent à nous réinterroger sur la façon de vivre ensemble.

Pour l'UNSLI, il s'agit bien de recomposer « notre vivre ensemble » dans une société laïque, solidaire, égalitaire et fraternelle, et non pas de trier, refuser ou exclure telle ou telle composante de notre patrie. Cette posture ne va pas de soi, y compris au sein de notre réseau. C'est bien là l'enjeu de la rédaction d'un document qui doit devenir le plus collectif possible, mais aussi le plus accessible possible.

Issue de l'Education Populaire puisant sa raison d'être dans l'information et l'éducation de tous, tout au long de la vie, l'UNSLI, fédération dédiée au sport pour tous, poursuit cette ambition de la construction d'une citoyenneté consciente, moderne et permanente.

L'élaboration du plan « Citoyens du sport » s'est réalisée selon une méthode participative adaptée aux réalités de notre réseau, mêlant à la fois des acteurs et activités issus des champs de l'éducation par le sport et du sport pour tous, et des acteurs et activités issus du mouvement d'Education Populaire du réseau Léo Lagrange.

### ***Inscrit dans une chronologie d'actions précise.***

Ce travail de conception s'organise autour d'une chronologie d'activités précises à réaliser collectivement et permettant ainsi de maintenir le rythme et le sens donnés initialement à cette production.

- ✓ Temps 1 : Assemblée générale Juin 2015 : une réflexion a été menée lors de l'assemblée générale de juin 2015, au cours de laquelle les participants se sont exprimés autour d'un quiz débat collectif.
- ✓ Temps 2 : Constitution d'un groupe de travail mixte, composé de l'équipe des cadres techniques nationaux et des membres du bureau directeur chargés d'élaborer la trame du plan à partir des idées clés.
- ✓ Temps 3 : Rédaction d'une première version par le groupe de travail mixte.
- ✓ Temps 4 : Octobre 2015, étude et amendement du document par le bureau.
- ✓ Temps 5 : Novembre 2015, étude, amendement et validation du document par le comité directeur.
- ✓ Temps 6 : Décembre 2015, présentation du plan « Citoyens du sport Léo Lagrange » au réseau et à ses partenaires lors d'une journée thématique à Marseille.

- ✓ Temps 7 : 2016 et ensuite, lancement de l'espace forum « Citoyens du sport Léo Lagrange », pour une mise en action quotidienne d'un plan d'actions permanent.

Le document se veut évolutif, non sur ses fondements, mais sur sa déclinaison opérationnelle en raison de la prise en compte des changements réguliers qui marquent cette question. D'autres versions, réactualisées ou de formes différentes (vidéo, flyer, espace web, version enfance, jeunesse...) verront probablement le jour en fonction des besoins. Au-delà d'un document évolutif, c'est une dynamique fédérale qui est maintenant enclenchée dans l'ensemble du mouvement Léo Lagrange.

### ***Vers un plan « Citoyens du sport » permanent et pérenne.***

Le plan « Citoyens du sport » de l'UNSLLE est une démarche pérenne. La question de l'éducation à la citoyenneté est selon nous une mission permanente intégrée dans l'objet même de notre fédération. L'UNSLLE vit au rythme des olympiades. Le projet fédéral de l'UNSLLE est donc revisité tous les 4 ans. Nous souhaitons formaliser dans notre plan fédéral « Citoyens du sport » des programmes d'actions qui seront quant à eux, évalués annuellement et revisités tous les 4 ans mais, en décalage de 2 ans par rapport aux échéances des olympiades.

### ***Fondé sur une vision d'une question sociétale permanente rapportée à un contexte national particulier.***

Les interrogations portant sur la cohésion de notre société et la vie en commun de ses composantes, déjà importantes, deviennent primordiales après les événements de janvier et novembre 2015. Suite à la volonté des pouvoirs publics de mieux intégrer les questions d'éducation à la citoyenneté dans le parcours de vie de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire), de nouveaux besoins émergent notamment à travers la nécessité de concevoir des outils et de nouvelles formes de pratiques, afin d'évoquer les thèmes de la discrimination, du vivre ensemble, du respect, etc. La pratique du sport est un formidable outil de promotion et d'éducation à la citoyenneté. L'apprentissage des valeurs possiblement véhiculées par cette pratique sportive favorise le développement de la capacité des jeunes à « mieux vivre ensemble » et à lutter contre le repli communautaire. Le sport permet également, sous certaines conditions, une pratique mixte favorisant les rencontres hommes/femmes, intergénérationnelles et multiculturelles.

L'UNSLLE a, depuis sa création, axé son projet fédéral sur la mise en œuvre de la fonction éducative et sociale du sport (FESS), en direction des publics les plus éloignés de la pratique sportive ou de ceux pour qui cette pratique peut présenter un bienfait physique, moral ou social.

De la prévention des dérives du sport, à la réinsertion des personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en passant par des programmes de remobilisation ou de prévention sport-santé, l'UNSLLE place l'individu au cœur de son projet d'activité et le sport au service de ce projet.

C'est à ce titre que l'UNSLLE a développé en 2014 un ensemble d'outils à destination des enfants de 6 à 12 ans : « la malle de l'esprit sportif – pour un parcours sportif et citoyen ». Ces outils visent à favoriser l'éducation à la citoyenneté et l'apprentissage à travers la pratique sportive.

Aujourd'hui, cette question de l'éducation à la citoyenneté active et consciente est incontournable pour l'ensemble de la population, et plus particulièrement pour les jeunes de 12 à 25 ans. Elle se pose au sein même du réseau Léo Lagrange, où il semble important d'insister sur les fondamentaux de la citoyenneté et de son apprentissage en (re)-créant une dynamique à la fois locale et fédérale, individuelle et collective, autour de cette problématique.

Enfin, force est de constater qu'il existe peu, voire pas, de programme et/ou d'outil pédagogique spécifiquement dédié à l'éducation à la citoyenneté par la pratique sportive à destination de cette tranche d'âge ; cela aussi bien au sein du réseau Léo Lagrange qu'au sein d'autres fédérations sportives. C'est pourquoi l'UNSLLE, après avoir rénové son offre d'outils éducatifs pour les enfants de 6 à 12 ans et développé une offre spécifique dédiée aux seniors, s'est fixée comme objectif à moyen terme de produire des outils spécifiques pour les adolescents et jeunes adultes, permettant de renforcer le caractère éducatif du sport au sein de son réseau.

Le questionnement actuel autour de la citoyenneté, comme les mesures issues du Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté, trouvent donc une résonance toute particulière à l'UNSLLE, qui peut voir là une forte proximité entre l'orientation des politiques publiques et son propre projet fédéral.

### ***Une posture de départ engagée.***

Si le sport semble avoir « *un rôle à jouer et des réponses concrètes à apporter pour resserrer les liens sociaux et renforcer le mieux vivre ensemble* », il convient de remarquer que la pratique sportive ne peut à elle seule, et en tant que telle, servir de tels objectifs.

Il nous semble primordial qu'elle s'inscrive dans un projet éducatif global et que des outils spécifiquement construits en fonction des objectifs poursuivis puissent venir compléter et renforcer cette pratique (outils d'aide à l'action à la formation des cadres).

C'est ainsi que nous envisageons d'aborder la question de l'éducation à la citoyenneté par la pratique sportive, en l'insérant dans un programme global qui permettra de toucher le plus grand nombre de jeunes à différents temps de leur vie sociale : i) le temps libre, qu'il soit passé en association sportive, en structure d'animation de proximité, aux pieds d'immeubles, ii) le temps scolaire, iii) le temps de l'insertion professionnelle, etc.

L'UNSLLE se positionne donc comme entité ressource, spécialiste des questions d'insertion et d'éducation par le sport, coordonnatrice d'un projet d'envergure nationale dont la mise en œuvre se fera au niveau local, c'est-à-dire au plus proche des publics ciblés et des partenaires concernés (notamment les collectivités locales).

## **1. Présentation synthétique du plan « Citoyens du sport, tous engagés et responsables »**

### ***1.1- Les premiers constats et observations de l'expression de la citoyenneté au sein de l'UNSL.***

L'UNSL n'est pas dotée d'un observatoire permettant de référencer les faits contraires aux valeurs du sport et à celles de la République. Nous n'observons pas au niveau fédéral de faits avérés ni d'attitudes contraires aux valeurs du sport et à celles de la République. Les clubs nous signalent de façon informelle des faits mineurs. Les événements sportifs nationaux ne révèlent pas de problèmes significatifs dans ce domaine, la commission de discipline n'a jamais été sollicitée dans ce sens.

Cependant, une enquête exploratoire a été engagée au sein du réseau, pour vérifier si l'absence de faits significatifs est une réalité.

### ***1.2- Le mouvement Léo Lagrange connecté à la cible du plan gouvernemental***

Le réseau Léo Lagrange est composé de clubs sportifs et multisports, mais aussi de centres de loisirs, de centres d'animation, de centres sociaux et de centres de formation qui accueillent en permanence la population ciblée par le plan national « Citoyens du sport », plus particulièrement les jeunes de 12 à 25 ans. De même, la population concernée par les programmes de l'UNSL correspond à la population cible du plan gouvernemental.

De plus, le réseau Léo Lagrange prend déjà en charge le public cible sur bon nombre de ses problématiques quotidiennes telles que l'insertion sociale et professionnelle, l'animation de proximité, les vacances, le périscolaire, la défense des consommateurs, la formation des acteurs associatifs, l'animation et l'éducation par le sport.

Enfin, la géolocalisation de nos adhérents et licenciés confirme notre cible prioritaire et place l'UNSL comme la première fédération affinitaire et multisport en % de population issus des QPV (5<sup>e</sup> rang toutes fédérations confondues, source : « Atlas national des fédérations sportives 2012 » édité par le Ministère en charge des sports).

### ***1.3- La capacité du réseau Léo Lagrange à tendre vers une approche globale des publics***

L'organisation du mouvement Léo Lagrange est construite sur une entité associative historique, la Fédération Léo Lagrange, fédération relevant de l'éducation populaire. Elle est composée d'associations locales, mais aussi d'associations thématiques, qui permettent de mieux organiser la réponse spécifique à certains champs tels que la défense des consommateurs, l'insertion sociale et professionnelle, le tourisme social ou la mobilité internationale des jeunes, et bien sûr, le sport.



Le mouvement Léo Lagrange a donc la capacité potentielle d'assembler des dispositifs publics, et de concevoir des programmes d'action mutualisant des savoir-faire et des moyens peu souvent associés, et ce, à l'échelle locale et nationale. Ce potentiel est une opportunité intéressante pour prendre en compte de façon globale le public cible du plan gouvernemental.

Ceci se traduit déjà par l'expérience du mouvement Léo Lagrange en matière de conception et de conduite de dispositifs et de programmes éducatifs élaborés tels que :

- « Entreprendre pour apprendre », dispositif de remobilisation au projet professionnel, composé d'atelier d'APS favorisant la connaissance de soi et de ses aptitudes exploitables dans certains métiers (Centre de Formation des Etats Unis à Lyon, financement issus des crédits de la formation professionnelle de la région Rhône Alpes)
- « Deuxième souffle », dispositif d'inclusion sociale « sport-santé » pour les personnes âgées vulnérables, composé d'ateliers et de stages d'APA permettant le maintien de l'autonomie (Languedoc Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur, Lorraine, Ile de France, Rhône Alpes Auvergne... dans le cadre de co-financements CNDS-CARSAT-ARS)
- « Stages de remobilisation professionnelle sport, secourisme et arbitrage », programme destiné aux PPSM, favorisant la connaissance de soi et de ses aptitudes exploitables dans leur projet de réinsertion. (PREFACE, financement marchés publics, essentiellement en régions PACA, Nord Pas de Calais et Ile de France).

#### ***1.4- Les ambitions du plan fédéral « Citoyens du sport, tous engagés et responsables »***

Le plan fédéral citoyens du sport de l'UNSLLE vise d'une part à (re)mobiliser le réseau Léo Lagrange sur les questions fondamentales d'éducation à la citoyenneté, et d'autre part, à concevoir, expérimenter et formaliser des parcours d'éducation à la citoyenneté, adaptables à différents types de structures concernées par l'accueil et l'accompagnement des publics :

- Toutes les associations affiliées, (350)

mais aussi

- les structures d'animation et de loisirs, centres sociaux, maisons de quartiers, espaces jeunes, CLSH... (340 dispositifs, 400 collectivités locales)
- les organismes de formation professionnelle (64 000 stagiaires)
- Le centre de formation fédéral « Campus Léo Lagrange »
- les structures partenaires d'accueil de jeunes en voie de désocialisation (PJJ),
- les structures partenaires scolaires, les associations socio-éducatives des collèges et lycées.

### **1.5- Les axes stratégiques du plan « Citoyens du sport, tous engagés et responsables » - 4 actions structurantes**

Le plan « Citoyens du sport, tous engagés et responsables » cherchera dans un premier temps, à développer un dispositif permanent et participatif d'observation et de sensibilisation du réseau à la question de l'éducation à la citoyenneté. L'idée étant d'aboutir à la création de parcours d'éducation à la citoyenneté typiques et adaptés aux publics cibles notamment en sensibilisant les encadrants socio-sportifs à la question de la citoyenneté et en les dotant de programmes et d'outils ad-hoc. Créer à terme un réseau d'ambassadeurs de la citoyenneté par le sport devrait permettre de valoriser et légitimer les/nos bonnes pratiques. En ce sens, quatre actions structurantes principales émergent de ce plan :

#### ✓ **Action 1 : L'Esp@ce citoyenneté Léo, pour observer, échanger, s'informer**

Dans un premier temps, il est prévu de proposer 2 types de services :

- Un observatoire de la citoyenneté, afin de mieux connaître les expressions citoyennes de notre réseau et leurs besoins (forum, FAQ...) ;
- Un espace ressources (liste d'experts, bibliographie, revue de presse, de fiches pratiques, d'outils pédagogiques, didacticiels...), afin d'outiller le réseau.

#### ✓ **Action 2 : La formation des acteurs de la citoyenneté par le sport**

Notre stratégie se décompose en deux actions complémentaires. Il s'agira 1) de former, certifier et mettre en réseau des acteurs « compétents » sur la thématique de la citoyenneté par le sport, et 2) de créer des outils formatifs non seulement adaptés à tout type d'encadrant, mais également aux acteurs spécialisés. Ceci sera concrétisé par la délivrance de certifications « Citoyens du sport Léo Lagrange ». Nous souhaitons, en effet, créer un titre d'ambassadeur, une spécialité associée aux formations fédérales et professionnelles du champ de l'animation et du sport, et une licence pour sanctionner le niveau d'expertise.

Pour ce faire, nous nous appuyerons sur notre centre fédéral de formation « Campus Léo Lagrange ». Nous engagerons aussi un travail de partenariat avec certaines UFRSPTAPS dont celle de Lyon afin de construire ensemble des parcours et des modules communs de formation, accessibles aux étudiants, dirigeants, éducateurs sportifs et animateurs Léo Lagrange.

- Création de 3 certifications « citoyens du sport Léo Lagrange ».
  - **Titre ambassadeur de la citoyenneté par le sport**. Journée thématique, permettant distinguer et de valoriser les personnalités s'étant illustrées sur cette question.
  - **Spécialité praticien de la citoyenneté par le sport**. Formation courte (50 heures) permettant de former des intervenants capables de conduire les « parcours citoyens du sport Léo Lagrange » et les outils pédagogiques associés.
  - **Licence expert de la citoyenneté par le sport**. Formation modulaire, adaptée aux stagiaires selon leurs niveaux de formation et de compétences afin de constituer un corps d'experts pour le réseau. Ils

seront en capacité de former des praticiens capables d'animer des conférences débat et des temps éducatifs sur les questions liées à la citoyenneté par le sport.

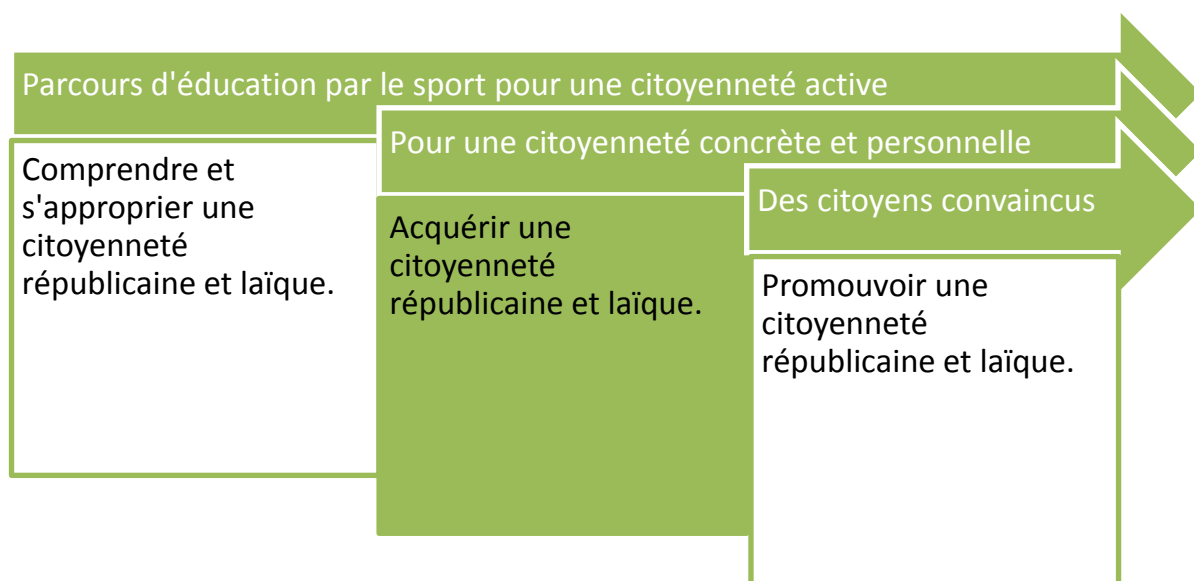
- Réalisation d'un didacticiel « Citoyens du sport à Léo Lagrange ». Cet outil formatif sera réalisé par les formateurs et les experts Léo Lagrange afin de développer l'information et les formations à distance. Il pourra être utilisé lors des réunions de dirigeants, des formations fédérales ou professionnelles (DIS, BPJEPS, DEJESPS, DESJEPS...).
- Création d'un espace ressources interactif comprenant une base de données scientifiques (travaux en sociologie et psychologie, références légales, référencement de bonnes pratiques...)

✓ **Action 3 : Les parcours d'éducation à la citoyenneté, pour agir au quotidien et dans la continuité – PRACSIS – réponse à l'AAP 2015 Citoyens du Sport**

La partie opérationnelle du plan d'action « Citoyens du sport Léo Lagrange » se réalise par la mise en œuvre d'un programme intitulé » **PRACSIS (PRogramme d'Accès à une Citoyenneté Solidaire et Intégrée par le Sport)** conçu et élaboré dans le cadre de notre réponse à l'appel à projet « Citoyens du Sport 2015 » du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Il s'agit de proposer des parcours d'accès à la citoyenneté par le sport, adaptés à chaque tranche d'âge, au-delà du public ciblé par le plan ministériel (pour rappel, les jeunes de 12 à 25 ans). Nous avons la volonté d'agir pour tous même si certains des publics concernés par le projet ne correspondent pas à la cible de l'appel à projet « Citoyens du sport ».

**PRACSIS en schéma**



D'autre part, il existe déjà des programmes d'éducation par le sport diffusés au sein du réseau. La question de la citoyenneté étant généralement intégrée aux autres objectifs éducatifs, il s'agit de mieux formaliser la dimension citoyenne de l'ensemble de ces programmes (schémas, indicateurs, outils possibles, attribution d'un symbole pour les validations des parcours terminés ou des étapes réalisées).

✓ **Action 4 : Le réseau Léo d'ambassadeurs de la citoyenneté.**

Il a pour but de repérer et valoriser les bonnes pratiques identifiées au sein du réseau Léo Lagrange. Les ambassadeurs sont alors missionnés pour intervenir dans les programmes d'actions et de formations. Ils peuvent ainsi contribuer à accompagner les dirigeants et les cadres techniques dans les relations institutionnelles et leur positionnement « politique » (au sens du dirigeant associatif). Pour ce faire, ils bénéficient de moyens de communications spécifiques (espace dédié sur le site internet fédéral, newsletter...).

**1.6- Le pilotage du plan « Citoyens du sport, tous engagés et responsables »**

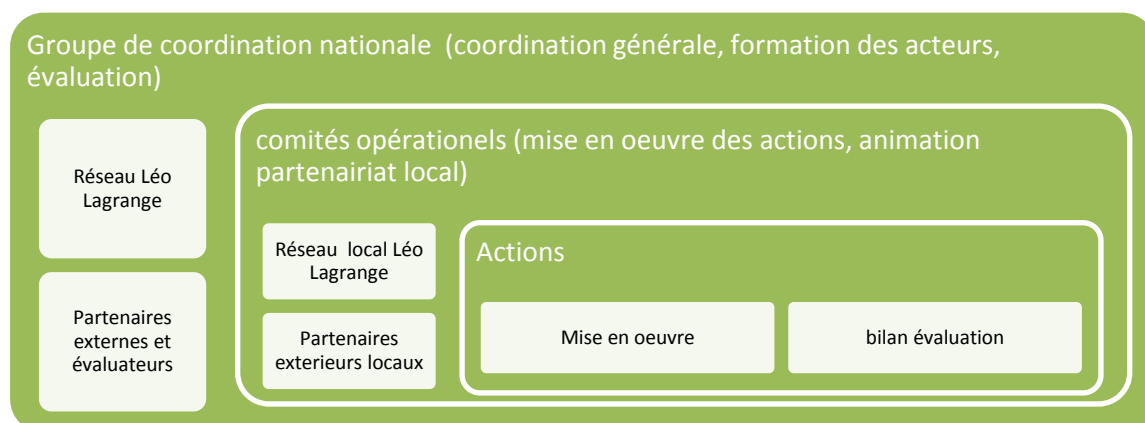
Le plan d'action fédéral « Citoyens du sport » est supervisé par un binôme élu/professionnel : la présidente de l'UNSL, et la CTN de l'UNSL chargée de ces questions.

Le groupe de pilotage national est constitué de la façon suivante :

- La présidente, le directeur de l'UNSL et le référent technique du plan,
- Des membres désignés siégeant au comité directeur de l'UNSL,
- Des responsables et dirigeants associatifs volontaires du réseau Léo Lagrange,
- Des coordonnateurs ou animateurs de structures d'animation volontaires du réseau Léo Lagrange
- Des référents des programmes de la Fédération Léo Lagrange « Démocratie & Courage » et « Hub Léo ».
- Des référents volontaires des instituts d'insertion et de formation professionnelle du réseau Léo Lagrange.
- Des partenaires du réseau Léo Lagrange : fédérations sportives uni-sport (FF Boxe, FF Vol à Voile...) et multisports. Ces partenariats permettront de concevoir des programmes et des outils qui correspondent aussi aux besoins et aux spécificités des clubs sportifs traditionnels.
- Des personnes ressources, universitaires, élus locaux, experts...

La mission du groupe de pilotage national est de mobiliser le réseau Léo Lagrange et de suivre la réalisation des actions du plan. Il favorise la mise en place de comités opérationnels locaux chargés de la concrétisation des actions et de leur coordination territoriale. En ce sens, les organes déconcentrés de l'UNSL seront automatiquement membres des comités locaux, qui pourront pour certains, agir à l'échelle régionale, pour d'autres à l'échelle départementale, ou sur tout autre territoire jugé pertinent (agglomérations, communautés de communes, QPV ou ZRR...).

### 1.7- Le schéma de pilotage.



### 1.8- La stratégie de mobilisation du réseau

La stratégie retenue s'organise en 3 phases chronologiques distinctes et sur un dispositif continu d'évaluation et d'adaptation du plan.

#### ✓ Phase 1 : (re)mobilisation du réseau Léo Lagrange (à partir d'octobre 2015)

Un événement de lancement est organisé en fin d'année 2015 pour amorcer la mobilisation du réseau, sous la forme d'une journée thématique de présentation et de réflexion autour du plan d'action. Cette phase se concentrera sur la coordination et l'animation des parcours d'accès à la citoyenneté au sein du réseau Léo Lagrange. Il s'agira de recenser les structures Léo Lagrange engagées sur cette question.

Cette étape sera plus particulièrement menée sur les territoires forts de l'UNSL, à savoir Paris et les régions PACA, Languedoc Roussillon-Midi -Pyrénées, Rhône Alpes Auvergne et Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

Le travail de mobilisation du réseau débutera fin 2015 mais restera un objectif permanent du plan d'action. Il est probable que des journées thématiques, nationales ou locales, structurent et rythment cette mobilisation.

#### ✓ Phase 2 : constitution d'un groupe de coordination nationale (fin 2015, début 2016)

A la suite de la journée thématique, il sera nécessaire de finaliser la constitution du groupe de coordination nationale tel que présenté plus haut. Les organes régionaux seront systématiquement membres des comités opérationnels, car ils correspondent à un échelon stratégique fondamental de la structuration de la fédération. Les comités départementaux seront sollicités selon les orientations stratégiques des territoires concernés. La question de la citoyenneté fait référence aux notions de droit et de devoir. La commission de discipline et de distinction sera chargée d'étudier la nomination des ambassadeurs et d'animer leur réseau. La question de la citoyenneté fait également référence à la thématique de l'accès au sport et à la santé. Les commissions nationales d'activité (chindaï, football australien et monocycle) et le comité national sport santé seront mobilisés par le groupe de coordination nationale et par les comités opérationnels.

✓ **Phase 3 : Lancement des actions (à partir de mars 2016)**

Cette phase permettra de lancer rapidement et simultanément les actions structurantes du programme. Des sites d'expérimentation seront sélectionnés en fonction de leur implantation (prioritairement en QPV) et de leur capacité à participer activement à l'expérimentation (cf. partie zones géographiques et territoires d'impact de l'action).

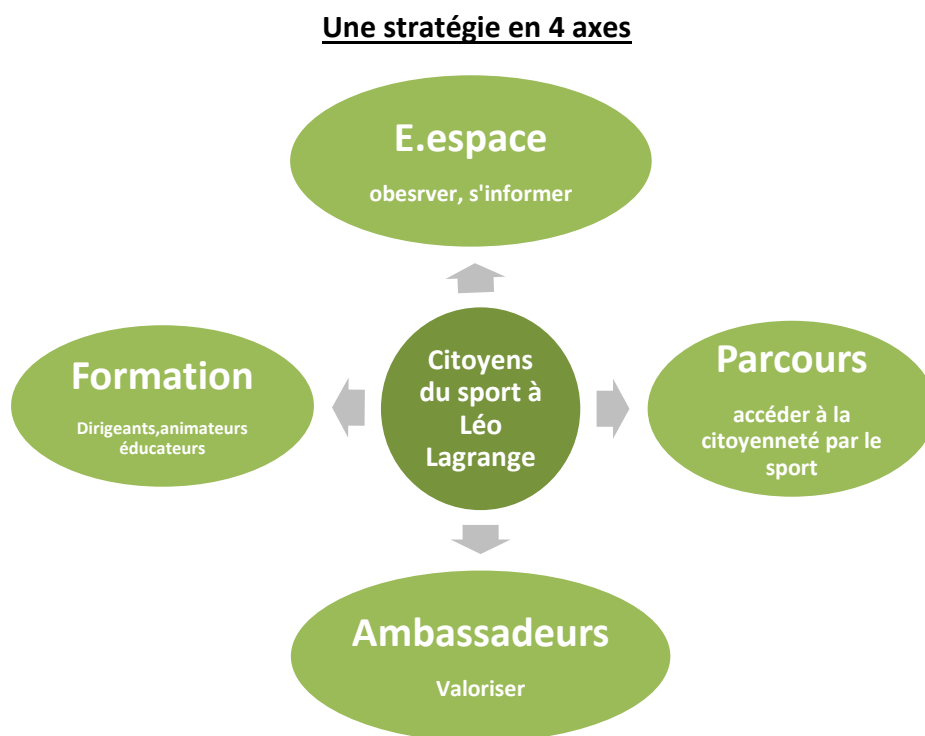
Cette phase sera aussi celle du lancement de la conception d'outils pédagogiques spécifiques qui permettront de faciliter l'accès à la thématique de la citoyenneté, et viendront renforcer les parcours.

D'un point de vue fédéral, la conception et le lancement de « l'Esp@ce Citoyenneté » sera conduit par l'équipe de cadres techniques nationaux et le service communication de la FLL. La partie observatoire de cet espace ressources collaboratif fera l'objet de partenariat avec des experts universitaires de la question de la citoyenneté et du sport et d'autres sur les nouvelles techniques de communication.

✓ **Le dispositif continu d'évaluation et d'adaptation**

Ce dispositif a pour but de permettre la conception et l'adaptation des actions et des stratégies aux réalités du terrain et aux évolutions sociétales. Il permettra d'amender le plan si nécessaire. Il consolidera les évaluations locales et produira annuellement un compte rendu d'activité et une analyse de la pertinence du plan. Il sera mené par un évaluateur externe si l'UNSL est lauréate de l'appel à projet afférent.

**1.9- L'essentiel du plan fédéral « Citoyens du sport Léo Lagrange » en schéma**



## Des ambitions à l'échelle d'un grand réseau

Mobiliser un réseau de 500 000 usagers, 400 associations, 3000 bénévoles, 4800 salariés.

Agir dans les champs du sport, des loisirs, des vacances, de l'insertion professionnelle, du périscolaire, de la formation, de la mobilité internationale ...

**Eduquer pour engager le changement**

## **2. Déclinaison opérationnelle du plan : volet 1 du guide rédactionnel ministériel « promouvoir les valeurs de la République »**

La déclinaison opérationnelle de ce plan « Citoyens du sport » tient compte du positionnement « historique » de l'UNSLLE vis-à-vis de ses valeurs issues de l'Education Populaire et de la Vie Associative, « au service » non seulement du réseau Léo Lagrange et de ses membres mais également, « au service » du plus grand nombre. L'UNSLLE tend, à son niveau, à promouvoir et à développer les valeurs de la République et notamment celles liées à la citoyenneté, aux mixités et à la laïcité. Elle respecte scrupuleusement le point de vue des élus et dirigeants nationaux tant leur engagement respectif sur cette thématique est fort et « proactif ». L'ensemble des membres de la DTN ont ainsi identifié, en fonction des objectifs déclinés dans le guide rédactionnel de la direction des sports, les différentes cibles, les intentions globales et les actions principales cadrant ce plan. L'idée étant de respecter à la fois le projet fédéral national en vigueur, les objectifs partagés de la convention d'objectifs pluriannuelle 2014-2017, et le nouveau « plan stratégique fédéral de développement en form-action 2016-2017 ».

### ***2.1- Former les acteurs du sport à la citoyenneté***

Cette partie renvoie à l'intégralité du plan stratégique de développement en « form-action » 2016-2017 dédié à la formation de citoyens engagés et responsables.

L'offre de formation globale actuelle de l'UNSLLE (formations initiale et continue professionnelle) intègre d'emblée cette notion d'éducation à la citoyenneté, avec pour exemple l'intitulé de notre diplôme fédéral de second niveau : le Diplôme d'Animateur de Projet d'Education par le Sport. Chaque module de formation comporte à minima une séquence spécifique d'échanges et de réflexions abordant les thématiques suivantes : « valeurs du sport, valeurs de l'esprit sportif », « vie associative et éducation populaire », « posture déontologique des intervenants et/ou des dirigeants associatifs »....

#### *Public ciblé:*

- Educateurs sportifs et animateurs Léo Lagrange et extérieurs (formation initiale ou continue) ;
- Dirigeants fédéraux et associatifs, bénévoles ;
- Volontaires en service civique et volontaires associatifs ;
- Publics extérieurs (AP/PJJ/éducation spécialisée, université...).

#### *Intentions :*

- Partage et échanges d'expériences ;
- Travailler le positionnement des éducateurs ;
- Créer un réseau d'acteurs spécialisés et les doter d'outils d'intervention.



### *Actions potentielles:*

- Délivrance de licences « Acteurs citoyens du sport » Campus Léo Lagrange, c'est-à-dire des titres fédéraux de distinction : ambassadeur, praticien, expert ;
- Transformation du diplôme fédéral DAPES en DAPECS / utilisable en UC10 d'un BPJEPS ;
- Création d'un « label » pour les éducateurs/animateurs formés à l'utilisation des outils & programmes ;
- Formation des acteurs volontaires aux outils et programmes PRACSIS :
  - Formation des éducateurs UNSLL (DIS, éducateur carcéral, ...), des animateurs Léo Lagrange, des éducateurs PJJ et autres (éducateurs spécialisés) à l'utilisation du sport comme vecteur d'éducation à la citoyenneté ;
  - Sensibilisation des stagiaires de Campus Léo Lagrange (BPJEPS APT/LTP, DEJEPS/DESJEPS...) à la démarche de l'UNSL.
- Organisation de conférences thématiques tout public (la laïcité, la radicalisation, etc...);
- Création d'un didacticiel « Citoyenneté et sport ».

### **2.2- Communiquer pour valoriser, sensibiliser et mobiliser**

Au même titre que la formation, cet axe est essentiel au stade de la mise en œuvre opérationnelle de ce plan. La conception, l'élaboration et la production d'outils ou de programmes de communication sont autant d'outils d'aide à l'action qui facilitent la transmission ou l'accompagnement à la transmission par le sport de ces valeurs de la République. Il doit également permettre de centraliser, mutualiser, formaliser et modéliser l'ensemble des « bonnes pratiques » dédiées à la citoyenneté par le sport et ce, dans une optique d'amélioration du travail en synergie avec l'ensemble des acteurs « partie prenante » de cette cause.

#### *Public ciblé :*

- Tout public.

#### *Intentions :*

- Définir une stratégie de communication spécifique afin de :
  - Promouvoir et sensibiliser aux valeurs citoyennes ;
  - Valoriser les bonnes pratiques ;
  - Rendre accessible les ressources (diffusion outils internes, du PRN SEMC et autres...);
- Formaliser, modéliser les pratiques ;
- Mobiliser toutes les composantes du réseau Léo Lagrange.

### *Actions potentielles:*

- Création d'un logo « citoyens du sport Léo Lagrange » téléchargeable ;
- Création et animation d'un réseau des ambassadeurs de la citoyenneté du sport ;
- Rédaction d'une brochure esprit libre « spécial citoyen du sport » ;

- Identification d'une rubrique spécifique sur site internet de l'UNSL, et sur son site spécialisé [www.esprit-sportif-et-citoyen.org](http://www.esprit-sportif-et-citoyen.org).

### **2.3- Connaître les comportements contraires aux valeurs du sport et à l'exercice de la citoyenneté**

L'ensemble des données de terrain issues de nos associations et activités fédérales locales n'a pas mentionné le repérage de comportements ou attitudes contraires aux valeurs du sport telles que précisées dans la Charte de l'Esprit sportif que chaque association Léo Lagrange doit signer pour s'affilier. Cependant, cela ne veut pas dire pour autant que ces comportements n'existent pas. Il nous faut effectivement avancer sur cet axe en renforçant nos activités de veille et d'observation sur le terrain. C'est donc en relais, par l'intermédiaire des ETMR (Equipes Techniques Mixtes Régionales) que nous allons agir.

#### *Public ciblé :*

- animateurs ;
- éducateurs sportifs ;
- dirigeants associatifs ;
- parents ;
- supporters.

#### *Intentions :*

- Observer le réseau et favoriser le partage de ressources et d'expériences ;
- Référencer, au sein du réseau Léo Lagrange, les situations contraires à l'éthique du sport ou posant question à propos de la citoyenneté ;
- Prévenir les comportements ou situations « à risque » / « sensibles ».

#### *Actions potentielles :*

- Création d'un Esp@ce ressources/observatoire ;
- Rédaction d'une brochure Esprit libre « spécial citoyen du sport » ;
- Rédaction de fiches thématiques « Citoyenneté et sport » ;
- Organisation de temps de partage et d'échange d'expériences sur les comportements contraires aux valeurs de la République.

### **2.4- Outiller les acteurs du sport fédéral**

L'UNSL dispose déjà d'un éventail d'outils « multi publics » qui concernent la question de la citoyenneté, tels que les raids multisports, la malle de l'esprit sportif, les programmes du milieu carcéral, les programmes seniors, etc... L'idée étant de poursuivre dans la même logique que la communication afin de sensibiliser et mobiliser. Ces outils sont indispensables à la mise en œuvre de ce plan dans la mesure où ils accompagnent et servent l'action fédérale.

*Public ciblé:*

- Animateurs ;
- Educateurs sportifs ;
- Dirigeants associatifs ;
- Formateurs.

*Intentions :*

- Accompagner les acteurs professionnels ou bénévoles dans leur pratique (outils d'aide à l'action et à la réflexion) ;
- Animer un réseau d'acteurs spécialisés ;
- Harmoniser, assurer la cohérence et la continuité des pratiques quels que soient les territoires et les intervenants.

*Actions potentielles:*

- Création d'un Esp@ce ressources/observatoire ;
- Formation et diffusion des programmes et outils existants (malle esprit sportif, raids, etc...);
- Création de nouveaux programmes et outils (cf. appel à projet, programme PRACSYS),
- Relayer les outils du PRN-SEMC.

### **3. Déclinaison opérationnelle du volet 2 : « Permettre l'accès à une pratique régulière encadrée, favorisant l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté sociale ».**

L'évaluation des actions socio-sportives conduites par l'UNSL, aboutit régulièrement aux constats suivants :

- ✓ Le décrochage sportif est plus fréquent chez les adolescents issus des QPV ;
- ✓ Les adolescents issus des QPV ont un taux de pratique inférieur à la moyenne, cette différence s'accroît chez les féminines ;
- ✓ L'UNSL regroupe un important taux de licenciés issus des QPV (environ 6.5% en 2012) ;
- ✓ L'UNSL s'adresse à un nombre significatif de pratiquants « usagers » de ses programmes, qu'elle ne peut pas juridiquement licencier (+ de 90 000 pratiquants).

Notre stratégie d'accessibilité à une pratique sportive régulière et encadrée, permettant l'éducation et l'insertion sociale et professionnelles des publics en difficultés sociales, s'appuie sur les éléments suivants :

- ✓ Une politique tarifaire basée sur une licence fédérale annuelle à 4 € ;
- ✓ Un dispositif d'adhésion permettant la prise en compte des différents statuts des publics (usagers, stagiaires, adhérents, licenciés, volontaires, salariés, bénévoles....) ;
- ✓ Un travail résolument proactif, « aller vers », en direction des publics éloignés de la pratique sportive (ex : repérage des seniors isolés du programme 2<sup>e</sup> souffle) ;
- ✓ Une stratégie de réseau, celui du mouvement Léo Lagrange, acteur de l'éducation populaire regroupant plus de 500 000 usagers et bénéficiaires, 3000 bénévoles et plus de 4800 salariés.

L'enjeu stratégique principal de ce volet 2 est d'inscrire les publics dans des parcours d'accès à la pratique sportive régulière et sécurisée, en les rendant acteurs engagés et responsables de leur propre parcours.

#### ***3.1- Mieux connaître la pratique sportive des différents publics.***

La création d'un observatoire des « bonnes pratiques » devrait permettre de poursuivre le travail de recensement nécessaire des activités fédérales du local au national. Cet objectif ambitieux ne pourra être atteint qu'en intégrant l'ensemble des structures fédérales régionales et départementales pour participer à cet effort de « remontées de terrain » et d'observation des pratiques. Une meilleure vision de notre activité devra permettre d'infirmer ou confirmer notre vision fédérale et de préciser si besoin certains axes de notre activité de terrain.

*Public ciblé :*

- Tout public ;
- Priorisant les adolescents ;

- les publics issus des QPV (féminins, seniors isolés, géo localisés).

*Intentions :*

- Recensement des pratiques et des publics ;
- Identifier les leviers et les freins à l'accès à la pratique ;
- Mieux adapter l'offre de pratique.

*Actions potentielles:*

- Création d'un observatoire et réalisation d'un état des lieux plus précis et de son analyse ;
- Analyse des remontées d'expériences des encadrants et intervenants.

**3.2- Promouvoir une offre de pratique sportive diversifiée, favorisant l'éducation et l'insertion sociale et professionnelle.**

L'UNSLL agit depuis sa création au service de la fonction éducative et sociale du sport et utilise le média sport comme un outil d'insertion sociale et/ou professionnelle. Elle intervient régulièrement auprès des publics issus des QPV et dédie une partie de son activité aux Personnes Placées Sous-Main de Justice (PPSMJ) dans le cadre des deux conventions cadres qui l'unissent avec le ministère de la Justice, et plus précisément la DPJJ et la DAP.

Elle participe également, par l'intermédiaire du secteur de la formation et de l'insertion professionnelle de la Fédération Léo Lagrange, à 1) la mise en œuvre de modules de formation socio-sportifs de pré-qualification dans une optique de remobilisation et de réinsertion des publics précaires et 2) à l'accompagnement personnalisé des publics vers un emploi (cf. schéma plan stratégique en form-action 2016-2017).

Fort de ce partenariat interne (« Léo Lagrange » Insertion mobilise chaque année plus de 65 000 personnes dans ses structures) et saisissant l'opportunité de la création de son plan citoyen du sport, l'UNSLL se doit de renforcer encore cet axe consacré à l'éducation et l'insertion par le sport.

*Public ciblé :*

- Tout public à partir du collège.

*Intentions :*

- Renforcer notre offre de pratique dans tous les secteurs d'activité du mouvement Léo Lagrange (animation sociale, formation professionnelle, mobilité internationale, vacances, engagement volontaire...);
- Ancrer nos actions dans un contexte et des dispositifs locaux (QPV, CLS, PEDT, CEL...).

*Actions :*

- Poursuite et consolidation des actions existantes avec une approche par territoires et publics sensibles (PJJ, prison, QPV via les équipements Léo, Seniors...);
- Maintenir une politique tarifaire d'adhésion favorisant l'accessibilité à la pratique (licence inférieure à 10€ et proche du tarif actuel de 4€);

- Initier de nouveaux partenariats interfédéraux : FF Vol à Voile, FF Boxe, Multisport (cf plateforme interfédérale et projets de territoires des fédérations affinitaires) ;
- Se positionner et intervenir sur des programmes de mobilisation par le sport dans les instituts d'insertion professionnelle du réseau Léo Lagrange ;
- Se rapprocher des acteurs proches des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle (missions Locales, PLIE, école de la deuxième chance...) ;
- Poursuivre et renforcer les partenariats avec les acteurs des champs du socio-éducatif, caritatif, sanitaire et social (centre sociaux, secours populaire...).

### **3.3- Veiller à une véritable continuité éducative.**

Un axe fort de la méthodologie mise en œuvre par l'UNSLI dans la conception de ses programmes et leur déclinaison opérationnelle, est celui de la continuité éducative recherchée de manière permanente. Il s'agit ici de s'attacher à ce que les actions éducatives développées dans le cadre du sport, se fassent dans le prolongement des autres actions réalisées dans d'autres domaines, comme l'école ou la famille.

Forte de son implantation au sein du mouvement Léo Lagrange, et plus particulièrement par l'intermédiaire du secteur Animation de la Fédération Léo Lagrange, l'UNSLI est au cœur de l'environnement éducatif global des publics qu'elle touche, tout particulièrement les enfants et les jeunes. L'intervention fédérale sur cet axe, en collaboration étroite avec les éducateurs et animateurs socio-sportifs, se situe tant en amont de l'action (conception de programmes et outils, formation...), qu'au cœur de celle-ci (accompagnement professionnel) et qu'en aval (analyse des pratiques) ; ce qui permet de garantir cette continuité éducative.

#### *Public ciblé :*

- Tout public.

#### *Intentions :*

- Assurer une cohérence éducative continue sur tous les territoires ;
- Donner du sens à l'action ;
- Proposer des parcours d'accès à la pratique complets et globaux ;
- Responsabiliser et rendre les éducateurs et animateurs garants de la continuité éducative.

#### *Actions potentielles:*

- Former les animateurs Léo Lagrange à des programmes spécifiques, labellisés « Citoyens du sport » ;
- Soutenir les projets éducatifs des clubs et des structures d'animation présentant des « volets citoyens du sport » les plus pertinents par la mise en place d'un appel à projet interne ;
- Créer des programmes et outils, à diffuser systématiquement dans les QPV (PRACISIS) ;
- Veiller à maintenir le principe de co-construction des outils et programmes ;
- Favoriser pour les encadrants l'alternance temps de pratique / temps de réflexion ;
- Œuvrer avec les différents acteurs éducatifs (dont les parents) ;
- Favoriser les passerelles entre secteur associatif et secteur animation / formation.

### **3.4- Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier**

« Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics », c'est aussi leur donner un objectif de réalisation de soi à travers ou par l'intermédiaire de la pratique sportive. Ainsi, la déclinaison opérationnelle du plan « citoyens du sport » Leo Lagrange, doit permettre aux publics ciblés, et plus particulièrement aux jeunes de 16 à 25 ans, d'avoir une réflexion sur leur projet d'engagement, professionnel ou associatif, militant et citoyen, i.e. leur projet de vie. Elle doit aussi leur permettre de concrétiser ce projet en leur donnant des outils, à la fois de lecture de leur environnement et de développement et de reconnaissance de leurs compétences. Des outils qui in fine, faciliteront leur insertion sociale et/ou professionnelle.

Public ciblé :

- Tout public, à partir du collège.

Intentions :

- Favoriser l'acquisition de compétences clés grâce à la pratique sportive ;
- Valoriser l'engagement bénévole au sein de l'UNSL pour favoriser l'insertion ou la reconversion professionnelle ;
- Développer les réseaux personnels des plus démunis.

Actions potentielles :

- Relancer/modéliser les « conseils des jeunes bénévoles » dans les associations ;
- Devenir ambassadeur « citoyens du sport à Léo Lagrange » ;
- Créer un programme « transfert », de la citoyenneté sportive à la citoyenneté globale ;
- Offrir un nombre significatif de missions en services civiques au sein du réseau Léo Lagrange ;
- Organiser des formations qualifiantes (CQP, BAPAAT, BPJEPS) dans le champ de l'animation et du sport ;
- Favoriser la réussite des stagiaires de la formation professionnelle par des ateliers sportifs adaptés.

### **3.5- Faire des événements sportifs un levier pour les territoires et la population.**

Les événements sportifs sont souvent des temps de vie fédérateurs, sur un territoire donné ou pour une population donnée (les pratiquants d'une discipline sportive par exemple). Si l'UNSL est relativement éloignée des « grands événements sportifs », de types événements internationaux, elle peut cependant utiliser ces organisations pour servir des objectifs éducatifs. En outre, l'UNSL est elle-même organisatrice d'événements, de moindre envergure mais qui relèvent tout de même de l'événementiel sportif (raids multisports nature, coupe de France de monocycle ou de football australien, compétitions internationales sur ces 2 disciplines, etc.). Il est à partir de là cohérent que ces événements servent eux aussi la déclinaison opérationnelle du plan fédéral « citoyens du sport ».

*Public ciblé :*

- Tout public, priorité aux événements situés en QPV et ZRR.

*Intentions :*

- Investir des territoires carencés en termes d'événements sportifs ;
- Développer l'impact économique de nos événements sportifs ;
- Organiser des événements participatifs.

*Actions potentielles :*

- Organiser des espaces bénévoles dans le cadre des événements sportifs du réseau (CFM, CFFA, Raids MSN, événements régionaux...) ;
- Organiser des stands « citoyens du sport » dans les événements réseau ;
- Organiser des événements fédéraux dans les QPV ou ZRR ;
- Délivrer systématiquement des attestations de bénévolat (carnet du bénévole).



## **En guise de conclusion.**

La rédaction du plan « Citoyens du sport Léo Lagrange » n'est que la partie émergée de l'iceberg de la dynamique fédérale engagée actuellement. Non seulement il s'agit pour l'UNSLI de mobiliser ses clubs, ses dirigeants, ses bénévoles et ses cadres techniques, mais il s'agit aussi de mobiliser l'ensemble d'un grand réseau d'éducation populaire organisé au sein de la Fédération Léo Lagrange.

Cet enjeu est de taille, probablement le premier de ce type depuis la création de l'UNSLI. Mais il va de soi que la question de la citoyenneté dépasse celle du sport, donc celle du périmètre de l'Union nationale sportive Léo Lagrange. L'UNSLI en sera le déclencheur, probablement le dynamiseur, mais résolument qu'un acteur parmi tous ceux que regroupe la Fédération Léo Lagrange.

La réussite et l'intérêt de ce plan d'action repose sur l'idée d'une approche globale et humaniste des personnes et sur la réalité d'un grand réseau de plus en plus décloisonné.

Aux citoyens, il ne faut pas montrer le chemin, mais ouvrir toutes les routes de la République...



150 rue des Poissonniers  
75883 Paris cedex 18  
Tel : 01 53 09 00 22  
Fax : 01 56 55 51 82  
union.sportive@leolagrange.org  
[www.leolagrange-sport.org](http://www.leolagrange-sport.org)